

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 06 OCTOBRE 2016**

**Délibération  
n° 2016.10.248**

**Extension de la  
Zone Industrielle  
n° 3 à L'Isle  
d'Espagnac :  
vente de terrain  
au Service  
Interentreprises  
de Santé au  
Travail  
d'Angoulême  
(SISTA) -  
annulation de la  
délibération  
n° 307 du 13  
décembre 2012**

**LE SIX OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 septembre 2016**

**Secrétaire de séance** : Bernard DEVAUTOUR

**Membres présents :**

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir :**

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Véronique DE MAILLARD à Philippe VERGNAUD, Armand DEVANNEAUX à Annette FEUILLADE-MASSON, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Vincent YOU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

**Excusé(s) :**

Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Mireille BROSSIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Nicole GUIRADO, Annie MARC

**Absent(s) :**

Danielle BERNARD, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, François ELIE, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

**DELIBERATION  
N° 2016.10.248**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET  
SOLIDARITE / POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'EMPLOI ET DE L'INNOVATION

Rapporteur : Monsieur BONICHON

**EXTENSION DE LA ZONE INDUSTRIELLE N° 3 A L'ISLE D'ESPAGNAC : VENTE DE TERRAIN  
AU SERVICE INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL D'ANGOULEME (SISTA) -  
ANNULATION DE LA DELBERATION N° 307 DU 13 DECEMBRE 2012**

Par délibération n° 307 du 13 décembre 2012, le conseil communautaire a approuvé la cession au Service Interentreprises de Santé au Travail d'Angoulême (SISTA) du lot cadastré AC n°215 et 219, sur la commune de L'Isle d'Espagnac, pour une surface de 1 200 m<sup>2</sup> au prix total de 36 000 € HT.

Malgré des relances successives auprès du SISTA, le transfert de propriété n'a jamais été régularisé par acte notarié. Par ailleurs une entreprise a fait part de son intérêt pour ce terrain.

Par lettre recommandée avec accusé de réception du 28 juin 2016, GrandAngoulême a informé le SISTA de cette situation et a sollicité la position de ce dernier sur sa « volonté ferme d'acquérir le terrain et de saisir dans les meilleurs délais [son] notaire pour une signature d'acte notarié au cours du second semestre 2016 ». Il a été précisé dans le courrier, que passé le 31 juillet 2016, GrandAngoulême annulerait la délibération approuvant la cession des parcelles indiquées ci-dessus et qu'elles seraient remises à la vente.

GrandAngoulême n'a pas eu de retour de la part de SISTA à ce jour.

Vu l'avis favorable de la Commission Economie, Emploi, Culture et Solidarité du 7 septembre 2016,

**Je vous propose donc :**

**D'ANNULER** la délibération n°307 du 13 décembre 2012, approuvant la cession des parcelles cadastrées AC n°215 et 219, situées sur la commune de L'Isle d'Espagnac.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**12 octobre 2016**

**Affiché le :**

**12 octobre 2016**